CORRECTION Remise et TVA

1) vente marchandises :		Sous total : 10*20=200€
Quantité : 10		Remise 3% : 200*(3/100)= 6€
Prix unitaire : 20 euros HT		Total HT : 200-6 = 194€
Remise de 3% TVA à 20%		TVA 20%: 194*(20/100)= 38.8€
1 VA d 20/0		Total TTC: 194+38.8=232.8€
Etablir la facture au client		
2) vente marchandises :		
		Sous total : 30*17= 510€
Quantité : 30 Prix unitaire : 17 euros HT		Remise 2% : 510*0.02= 10.2€
Remise de 2%		Total HT : 510-10.2=499.8€
TVA à 5,5%		TVA 5.5%: 499.8*(5.5/100)= 27.48€
Etablir la facture au client		Total TTC: 499.8+27.48= 527.29€
3) <u>vente matériel :</u>		Sous total : 1*2 000= 2 000€
Quantité : 1		Remise 5% : 2000*(5/100)= 100€
Prix unitaire : 2000 euros HT		Total HT : 2 000- 100= 1 900€
Remise de 5%		
TVA à 20%		TVA 20% : 1900*(20/100)= 380€
Etablir la facture au client		Total TTC: 1 900+380= 2 280€
4) remplir les factures :		
Montant HT :	Correction :	Montant HT= 200/1.2 = 166.66€
TVA 19,6% :		TVA : 200- 166.66 = 33.34€
Montant TTC : 200 euros		
Retrouvez le montant HT de cette fa	ncture	
Montant HT :	Correction :	Montant HT- 500/0 05- 536 316
Remise 5% :	Correction:	Montant HT= 500/0.95= 526.31€ Remise = 526.31-500= 26.31€

Retrouvez le montant HT de cette facture

Montant total HT: 500 euros

Calcul imposition impôt sur le revenu - MICRO-BIC

Monsieur X exploite une entreprise individuelle. Il a opté pour le **régime fiscal micro-BIC**. Au cours de l'année 2013 (du 01/01/2013 au 31/12/2013), il a réalisé un chiffre d'affaires de 50 000 € dont 15 000 € en prestation de service et 35 000 € en achat revente.

Il a supporté les charges suivantes :

- achats de matières premières : 22 000 €

- frais généraux : 5 000 €

- cotisation sociale de l'exploitant : 3 200 €

- intérêt sur l'emprunt : 1 500 €

Monsieur X est célibataire et sans enfant.

Questions:

1) Calculer le **bénéfice imposable** de Monsieur X.

Pour la prestation de service, le bénéfice estimé est :

CA: 15 000€

Charges: 15000€ * (50/100)

BIC estimé : 7 500€

Pour <u>l'achat/revente</u>, le bénéfice estimé est :

CA: 35 000€

Charges: 35 000€ * (71/100)

BIC estimé : 10 150€

Total du bénéfice : 7500€+ 10 150€ = 17 650€

Calculer **l'impôt sur le revenu** dont est redevable Monsieur X (rappel : monsieur X est célibataire et sans enfant). Préciser toutes les étapes de votre calcul.

Le bénéfice de monsieur X correspond à sa rémunération :

Calcul:
$$6\ 011*0\% + (11\ 991-6\ 011)*5.5\% + (17\ 650-11\ 991)*14\%$$

= 0 + 329 + 792.26
= **1 121.26** €

- 2) Dans quelle **catégorie de l'impôt sur le revenu** ce bénéfice est –il déclaré ? Dans la catégorie des BIC.
 - 3) Calculer le **bénéfice** de Monsieur X dans **l'hypothèse où il n'a pas opté pour le régime fiscal** micro-BIC.

S'il n'avait pas opter pour le régime micro fiscal, c'est le régime du réel qui se serait appliqué :

CA:50 000€

Charges: 31 700€ (22 000€+5 000€+ 3 200€ + 1 500€)

BIC réel : 18 300€

4) Calculer l'impôt sur le revenu dans l'hypothèse où il n'a pas opté pour le régime fiscal micro-BIC.

Calcul:
$$6\ 011\ *0\% + (11\ 991\ -6\ 011)*\ 5.5\% + (18\ 300\ -11\ 991)*\ 14\%$$
= 0 + 329 + 883.26

= 1 212.26€

5) Quelles conclusions tirez-vous des résultats des questions 2 et 6? Résultats très proches, mais avantage de la micro.

Calcul imposition impôt sur le revenu

Monsieur X exploite une entreprise individuelle. Au cours de l'année 2013 (du 01/01/2013 au 31/12/2013), il a réalisé un chiffre d'affaires HT de 65 000 €.

Il a supporté les charges suivantes :

- achats de matières premières : 20 000 € HT

- frais généraux : 12 000 € HT

- salaire brut du personnel : 10 000 €

- cotisations patronales : 4 500 €

- cotisation sociale de l'exploitant : 3 200 €

- intérêt sur l'emprunt : 1 500 €

Monsieur X est célibataire et sans enfant.

Questions:

Monsieur X a adhéré à un Centre de Gestion Agréé :

6) Calculer le bénéfice imposable de Monsieur X

CA: 65 000€

Charges: 51 200€ (20 000 € + 12 000€ + 10 000€ + 4 500€ + 3 200€+ 1 500€)

BIC: 13 800€

7) Calculer l'impôt sur le revenu dont est redevable Monsieur X (rappel : monsieur X est célibataire et sans enfant). Préciser toutes les étapes de votre calcul.

Calcul: 6 011*0% + (11 991 – 6 011)* 5.5% + (13 800-11 991)* 14% = 0 + 329 + 253.26

= 582.26 €

8) Dans quelle catégorie de l'impôt sur le revenu ce bénéfice est –il déclaré ? Dans la catégorie des BIC.

Monsieur X N'A PAS adhéré à un Centre de Gestion Agréé :

9) Calculer le bénéfice imposable de Monsieur X

Si il n'adhère pas à un centre de gestion, la base de calcul de l'imposition est majorée à hauteur de 25%, soit : 13 800+ 13 800* (25/100) = 17 250€

10) Calculer l'impôt sur le revenu dont est redevable Monsieur X (rappel : monsieur X est célibataire et sans enfant). Préciser toutes les étapes de votre calcul.

Calcul:
$$6\ 011*0\% + (11\ 991 - 6\ 011)*5.5\% + (17\ 250-11\ 991)*14\%$$
= 0 + 329 + 732.26
= 1065.26 €

11) Dans quelle catégorie de l'impôt sur le revenu ce bénéfice est –il déclaré ? Dans la catégorie des BIC.

Calcul imposition

Monsieur X est gérant majoritaire d'une SARL. Au cours de l'année 2013 (du 01/01/2013 au 31/12/2013), la société de Monsieur X a réalisé un chiffre d'affaires de 65 000 € HT.

Les charges sont les suivantes :

- achats de matières premières : 25 000 € HT

- frais généraux : 15 000 € HT

- salaire gérant : 14 400 €

- cotisation sociale du gérant : 3 200 €

- intérêt sur l'emprunt : 1 500 €

Monsieur X est célibataire et sans enfant. Il faudra enlever les 10% d'abattements pour son imposition personnelle.

Questions:

La société :

12) Calculer le **bénéfice imposable** de la société.

CA: 65 000€

Charges: 59 100€ (25 000€ + 15 000€ + 14 400€ + 3 200€ + 1 500€)

BIC: 5 900€

13) A quel impôt est soumise la société ?

La société est soumise à l'Impôt sur les sociétés.

14) Quel est le taux d'imposition? Pourquoi?

Le taux d'imposition est de 15% car les bénéfices de la société sont inférieurs à 38 120€ (au dessus de cette somme, l'imposition est à 33 1′3%).

15) Calculer l'impôt dont est redevable la société à la clôture de cet exercice.

IS : 5 900* 15% = **885€**

Le gérant :

16) A quel impôt est soumise la rémunération du gérant ?

La rémunération du gérant est soumise à l'impôt sur le revenu.

17) Dans quelle catégorie est déclarée la rémunération du gérant ?

Dans la catégorie des TNS.

18) Calculer **l'impôt** dont est redevable Monsieur X (rappel : monsieur X est célibataire et sans

enfant). Préciser toutes les étapes de votre calcul.

Salaire: 14 400€

- abattement forfaitaire de 10% : 1 440€

Base d'imposition 12 960€

Calcul: 6 011 *0% + (11 991 - 6 011)* 5.5% + (12 960-11 991)* 14%

= 464.6€

Les dividendes:

19) Reste-t-il des **dividendes** ? (Remarque : le bénéfice d'une entreprise permet de payer l'impôt et le capital de l'emprunt qui est estimé à **5 000 €** pour la société de M. X)

Les dividendes sont de 5 900- 885 = 50 15€. Compte tenu du capital d'emprunt à rembourser, *il ne reste de 15€* de dividendes.

20) A quel impôt sont soumis les dividendes ?

A l'impôt sur le revenu.

21) Dans quelle catégorie sont-ils déclarés ?

Dans la catégorie revenue de capitaux mobiliers.

22) Calculer le montant imposable sur les dividendes.

L'entrepreneur se verra imposer ses dividendes sur un montant de 7,5€ (à additionner aux autres revenus du foyer fiscal)